

**Rapport statistique sur la clientèle
des programmes d'assistance sociale**

JUILLET 2011

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Direction de la statistique

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, St-Amable, 4e étage

Québec (Québec)

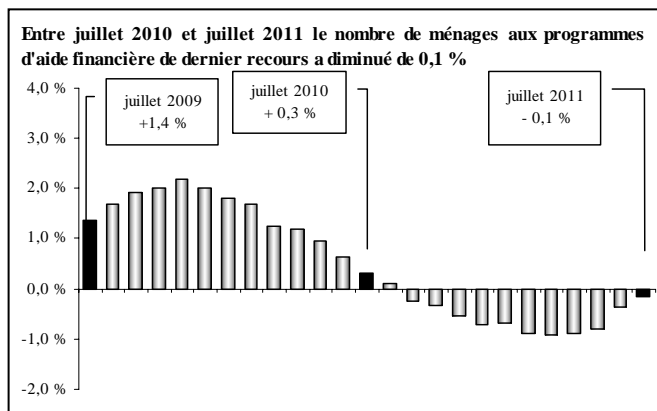
G1R 4Z1

PORTRAIT DES MÉNAGES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Données officielles de juillet 2011 et estimations jusqu'en septembre 2011

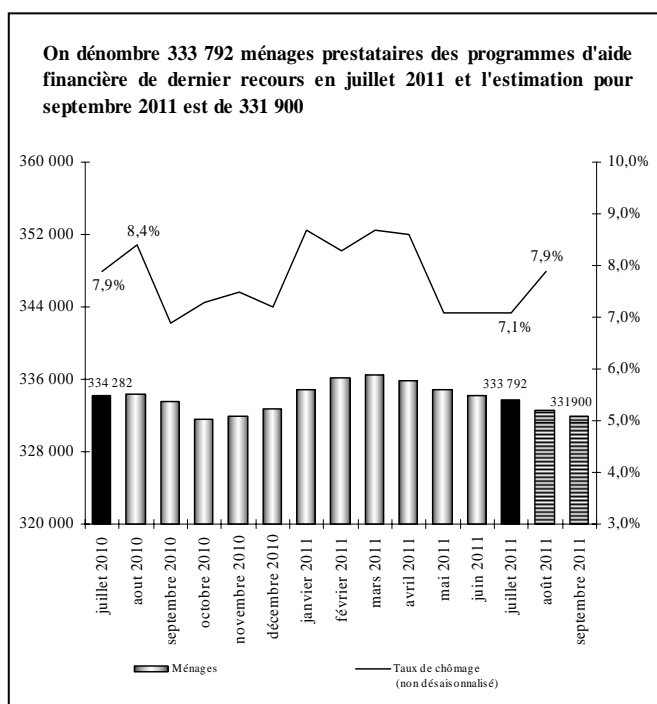
Comparaison entre juillet 2011 et juillet 2010 :

- ▶ En juillet 2011, on compte 333 792 ménages présents aux programmes d'aide financière de dernier recours, ce qui représente une diminution de 490 ménages (↓ 0,1 %) par rapport à juillet 2010. À titre de comparaison, on observait une hausse du nombre de ménages à la même période l'année dernière (↑ 0,3 % en juillet 2010 par rapport à juillet 2009).
- ▶ En juillet 2011, il y a 367 616 adultes (↓ 2 266 ou ↓ 0,6 %) et 111 915 enfants (↓ 2 317 ou ↓ 2,0 %).
- ▶ En juillet 2011, on dénombre 479 531 prestataires, soit 4 583 de moins qu'à pareille date l'an dernier (↓ 0,9 %). À titre de comparaison, on observait à peu près pas de variation à la même période l'année dernière (484 114 en juillet 2010 comparativement à 484 124 en juillet 2009).
- ▶ En juillet 2011, l'aide moyenne versée est de 708,61 \$ par ménage, l'aide totale versée se chiffrant à 236,5 millions de dollars (↓ 4,2 million ou ↓ 1,8 %).



Estimations pour septembre 2011 :

- ▶ Entre août et septembre 2011, l'estimation présente une baisse de 700 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (↓ 600 ménages au Programme d'aide sociale et ↓ 100 ménages au Programme de solidarité sociale). L'estimation du mois de septembre 2011 se base sur l'évolution du nombre de chèques ou dépôts directs émis le 1^{er} septembre 2011 par rapport au 1^{er} août 2011 (↓ 1 323 chèques) ainsi que sur la tendance observée pour la même période dans les années antérieures.
- ▶ Cette évolution à la baisse du nombre mensuel de ménages se traduit par une diminution de 900 adultes et de 800 enfants, correspondant à une baisse estimée de 1 700 prestataires entre août 2011 et septembre 2011.

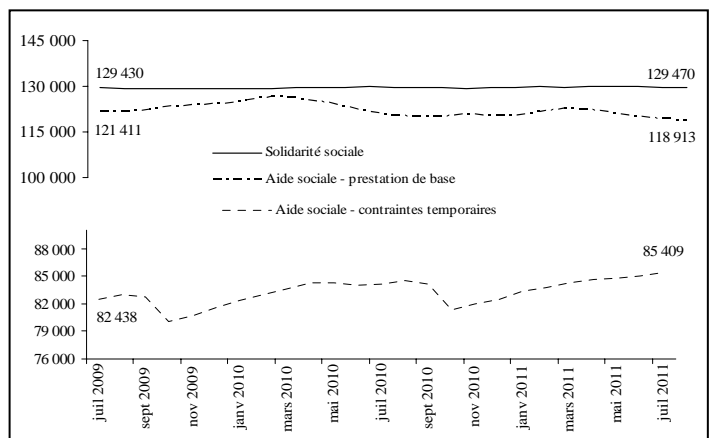


Observation du taux de chômage :

- ▶ Entre août 2010 et août 2011, le taux de chômage (données non désaisonnalisées) a diminué passant de 8,4 % à 7,9 %. Par ailleurs, on constate une augmentation de quelque 45 000 emplois par rapport à août 2010.

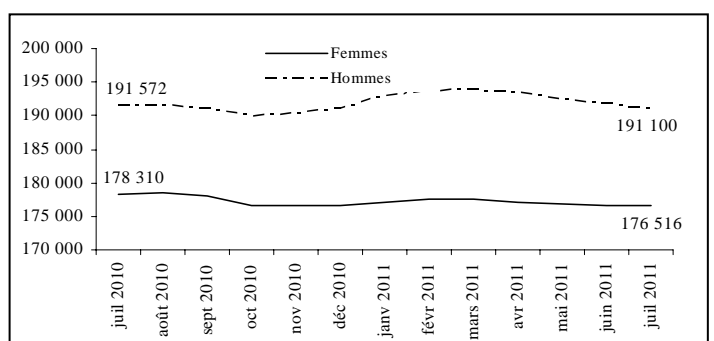
Répartition des ménages prestataires selon le programme :

- ▶ En juillet 2011, on compte 204 322 ménages prestataires du Programme d'aide sociale, soit 61,2 % de l'ensemble des 333 792 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une baisse de 0,1 % par rapport à l'année précédente.
 - Ces ménages représentent 228 918 adultes et 102 252 enfants pour un total de 331 170 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 1,1 % par rapport à l'an dernier (↓ 3 528 prestataires) alors qu'on y observait plutôt une légère hausse de 0,1 % en juillet 2010 (par rapport à juillet 2009).
 - 58,2 % des ménages prestataires du Programme d'aide sociale reçoivent seulement une prestation de base alors que 41,8 % reçoivent en plus une allocation pour contraintes temporaires.
 - En juillet 2011, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme d'aide sociale est de 640,61 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 130,9 millions de dollars.
- ▶ En juillet 2011, on dénombre 129 470 ménages prestataires du Programme de solidarité sociale, soit 38,8 % de l'ensemble des ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente alors qu'en juillet 2010 on y observait plutôt une hausse de 0,2 % par rapport à juillet 2009.
 - En juillet 2011, il y a 138 698 adultes et 9 663 enfants au Programme de solidarité sociale, pour un total de 148 361 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 0,7 % par rapport à l'an dernier comparativement à - 0,2 % en juillet 2010 (par rapport à juillet 2009).
 - En juillet 2011, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme de solidarité sociale est de 815,92 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 105,6 millions de dollars.



Situation des femmes aux programmes d'aide financière de dernier recours en juillet 2011 :

- ▶ Les femmes représentent 48,0 % de l'ensemble des 367 616 adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours en juillet 2011.
 - Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentent 50,7 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires.
- ▶ Depuis quelques années, le nombre de femmes est toujours moins élevé que le nombre d'hommes (176 516 femmes contre 191 100 hommes en juillet 2011). Entre juillet 2010 et juillet 2011, on constate que la diminution du nombre de femmes prestataires (↓ 1,0 %) est plus importante que celle du nombre d'hommes (↓ 0,2 %).



PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

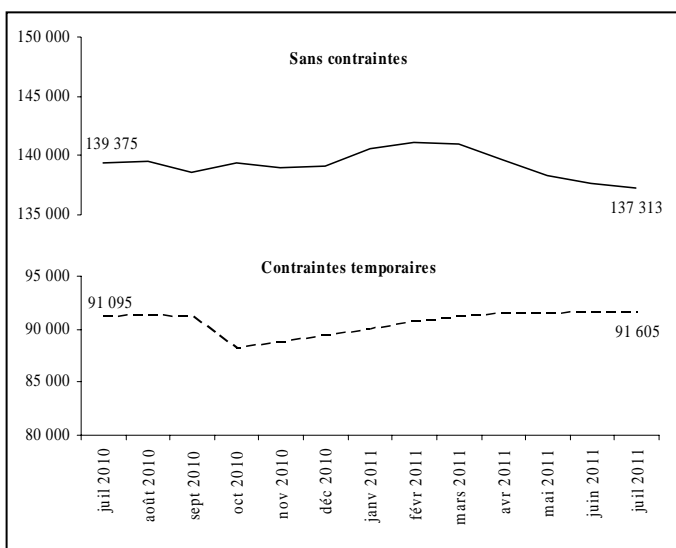
Données officielles de juillet 2011

En juillet 2011, on dénombre 228 918 adultes prestataires du Programme d'aide sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en juillet 2011 :

- ▶ Comparativement à l'année précédente, le nombre d'adultes **sans contraintes** a diminué de 2 062 (passant de 139 375 à 137 313 ou ↓ 1,5 %). Ceux-ci représentent 60,0 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- ▶ Les adultes avec **contraintes temporaires** – principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés – ont enregistré une hausse de 0,6 % (passant de 91 095 à 91 605). Ils représentent 40,0 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- La durée moyenne de présence cumulative des adultes avec contraintes temporaires s'établit à 11 ans et demi (138,5 mois) alors que celle des adultes sans contraintes à l'emploi est de 9 ans (109,1 mois). L'écart observable est principalement lié au fait que les adultes avec contraintes pour raison d'âge (55 ans et plus) cumulent en moyenne plus de 16 ans à l'aide financière de dernier recours (194,0 mois).
- Les femmes sont plus nombreuses chez les adultes avec contraintes temporaires (63,0 % comparativement à 38,1 % chez ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi), principalement en raison de la présence d'enfants à charge âgés de moins de cinq ans.
- La diminution importante du nombre d'adultes avec contraintes temporaires, survenue entre les mois de septembre et d'octobre 2010, s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.

Adultes prestataires du Programme d'aide sociale	Juillet 2011	Taux de variation annuelle
Sans contraintes	137 313	- 1,5 %
Contraintes temporaires	91 605	0,6 %
TOTAL	228 918	- 0,7 %



Situation des jeunes âgés de moins de 25 ans en juillet 2011 :

- ▶ On dénombre 24 656 jeunes âgés de moins de 25 ans au Programme d'aide sociale, soit 10,8 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ Entre les mois de juillet 2010 et de juillet 2011, le nombre de jeunes adultes âgés de moins de 25 ans a diminué de 112 (↓ 0,5 %).
- ▶ 34,1 % des jeunes âgés de moins de 25 ans présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Parmi ceux-là, 85,6 % ont des enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou sont des femmes enceintes, et 13,7 % invoquent des problèmes temporaires liés à la santé.

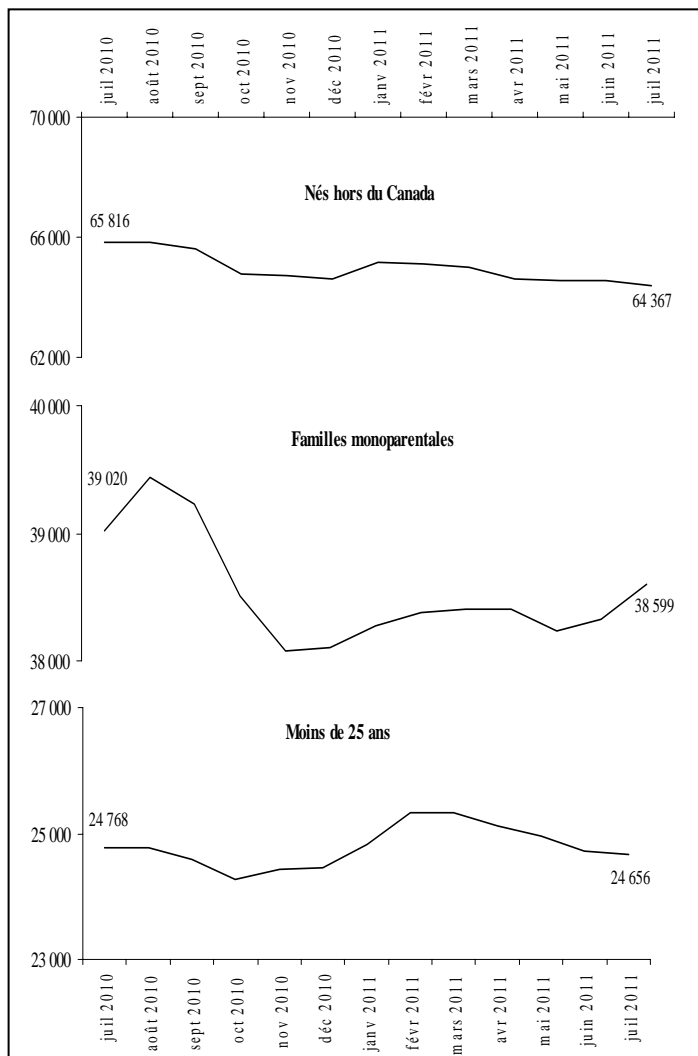
Situation des chefs de familles monoparentales en juillet 2011 :

- ▶ On compte 38 599 familles monoparentales au Programme d'aide sociale. Les chefs de ces familles représentent, en juillet 2011, 16,9 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ En un an, soit entre les mois de juillet 2010 et de juillet 2011, le nombre de familles monoparentales a diminué de 421 (↓ 1,1 %).
- ▶ La place qu'elles occupent parmi l'ensemble des ménages est passée de 19,1 % en juillet 2010 à 18,9 % en juillet 2011.
- ▶ 56,1 % des chefs de familles monoparentales au Programme d'aide sociale présentent des contraintes temporaires à l'emploi. La principale raison invoquée (78,6 %) est la présence d'enfants à charge de moins de cinq ans (incluant les cas de grossesse).

Situation des adultes nés hors du Canada en juillet 2011 :

- ▶ On compte 64 367 adultes nés hors du Canada et prestataires du Programme d'aide sociale, soit 1 449 adultes de moins que l'an dernier (↓ 2,2 %).
- ▶ Leur proportion parmi l'ensemble des adultes prestataires du programme a diminué entre les mois de juillet 2010 et de juillet 2011 passant de 28,6 % à 28,1 %.
- ▶ 69,6 % des adultes prestataires du Programme d'aide sociale nés hors du Canada sont au pays depuis trois ans et plus, alors que les nouveaux arrivants (moins de trois ans) et les revendicateurs du statut de réfugié représentent 30,4 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme qui sont nés hors du Canada.

	Juillet 2010	Juillet 2011	Taux de variation annuelle
Jeunes de moins de 25 ans	24 768	24 656	- 0,5 %
Familles monoparentales	39 020	38 599	- 1,1 %
Adultes nés hors du Canada	65 816	64 367	- 2,2 %
TOTAL des adultes	230 470	228 918	- 0,7 %



PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Données officielles de juillet 2011

En juillet 2011, on dénombre 138 698 adultes prestataires du Programme de solidarité sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en juillet 2011 :

- ▶ Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale présentent des contraintes sévères dans la presque totalité des cas (130 849 ou 94,3 %). Pour ce qui est des 5,7 % restant, ils ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi mais sont admis au programme en raison de la présence d'un conjoint avec contraintes sévères.
- La durée moyenne de présence cumulative des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale s'établit à plus de 19 ans (230,9 mois).

Répartition selon le type de diagnostic médical en juillet 2011 :

- ▶ Les principaux types de diagnostics médicaux chez les 130 849 adultes prestataires présentant des contraintes sévères à l'emploi sont par ordre d'importance:
 - 41,9 % pour les problèmes liés à la santé mentale;
 - 35,1 % pour les problèmes d'ordre physique, auditif, visuel ou de la parole;
 - 19,5 % pour les problèmes d'ordre intellectuel ou de l'apprentissage;
 - 3,5 % pour les autres diagnostics.

Autres caractéristiques des adultes prestataires en juillet 2011 :

- ▶ Les caractéristiques des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale ne varient pas beaucoup au fil des mois. Ainsi, en juillet 2011 :
 - 83,6 % sont des personnes seules;
 - 47,9 % sont des femmes;
 - 67,7 % sont âgés de 45 ans et plus, et 6,1 % ont moins de 25 ans;
 - 77,0 % cumulent 10 ans et plus de présence à l'aide de dernier recours;
 - 92,1 % sont nés au Canada;
 - 91,0 % sont présents à l'aide financière de dernier recours depuis au moins deux ans sans interruption.

PORTRAIT DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ALTERNATIVE JEUNESSE

Données officielles de juillet 2011

En juillet 2011, on dénombre 6 540 jeunes participants au Programme alternative jeunesse. Parmi eux, 5 479 (83,8 %) reçoivent une allocation jeunesse d'un montant mensuel moyen de 601,85 \$.

Caractéristiques des participants en juillet 2011 :

- ▶ Les caractéristiques, en début de participation, des participants à Alternative jeunesse sont les suivantes :
 - ce sont pour la plupart des personnes seules (5 271 ou 80,6 %);
 - ce sont le plus souvent des hommes (3 256 ou 49,8 %);
 - ils sont âgés de 20,4 ans en moyenne;
 - la majorité est sans contraintes à l'emploi (5 387 ou 82,4 %);
 - la plupart sont nés au Canada (5 744 ou 87,8 %).

PORTRAIT DES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS PARTICIPANT AUX PROGRAMMES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Données officielles de juillet 2011

En juillet 2011, on dénombre 3 129 prestataires participant aux programmes d'aide et d'accompagnement social. Parmi ces prestataires, 163 (5,2 %) sont au Programme Devenir, 1 106 (35,3 %) sont au Programme Interagir, 102 (3,3 %) sont au Programme Réussir et 1 758 (56,2 %) sont au Programme Action.

Caractéristiques des participants en juillet 2011 :

- 74,5 % de ces participants sont au Programme de solidarité sociale ;
- ils présentent majoritairement des contraintes sévères à l'emploi (2 304 ou 73,6 %) ;
- ce sont pour la plupart des personnes seules (2 734 ou 87,4 %) ;
- les femmes (1 519 ou 48,5 %) sont légèrement moins nombreuses que les hommes (1 610 ou 51,5 %) ;
- ils sont âgés en moyenne de 42,8 ans;
- en moyenne, la durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours est de plus de 16 ans (194,0 mois).

TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Données officielles de juillet 2011

Le taux d'assistance sociale de la clientèle des programmes d'assistance sociale âgée de 0 à 64 ans est resté stable à 7,2 % entre les mois de juin et de juillet 2011. En comparaison avec l'année dernière, le taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans a baissé de 0,1 point de pourcentage, passant de 7,3 % en juillet 2010 à 7,2 % en juillet 2011.

Entre juillet 2010 et juillet 2011, le taux d'assistance sociale est passé de 7,3 % à 7,2 % chez les 18 à 64 ans et de 7,5 % à 7,3 % chez les 0 à 17 ans.

Les régions ayant les taux d'assistance sociale les plus élevés chez les 0 à 64 ans en juillet 2011 sont :

- Île-de-Montréal (10,6 %) ;
- Mauricie (10,2 %) ;
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (9,6 %) ;

La moyenne mobile (12 derniers mois) du taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans est à 7,3 %.

Table des matières

Tableau 1	Page
Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2010-2011 et 2011-2012	1-2
Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, juillet 2011	1-2
Répartition de la clientèle prestataire supplémentée selon la source de revenu, juillet 2011	1-2
Répartition de la clientèle nouvellement admise selon la raison de la demande, juillet 2011	1-2
Tableau 2	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012	
Répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon certaines caractéristiques, juillet 2011	3-4
Tableau 3	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012	5-6
Répartition des adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon certaines caractéristiques, juillet 2011	5-6
Tableau 4	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012	7-8
Répartition des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon certaines caractéristiques, juillet 2011	7-8
Tableau 5	
Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2010-2011 et 2011-2012	9
Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, juillet 2011	9
Tableau 6	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2010-2011 et 2011-2012	10-11
Répartition des adultes prestataires qui reçoivent une allocation de soutien selon certaines caractéristiques, juillet 2011	10-11
Tableau 7	
Évolution du taux d'assistance sociale au Québec, 2010-2011 et 2011-2012	12
Taux d'assistance sociale selon les régions, juillet 2011	12
Notes relatives aux tableaux	13-14
Lexique	15-17

Tableau 1

Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2010-2011 et 2011-2012

	Nombre de ménages	var. ann.	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	var. ann.	Prestation moyenne versée ¹⁰	Prestations totales versées (milliers) ¹⁰
Nombre de dossiers actifs¹ à l'ensemble des programmes								
moyenne 2009-2010	335 105	1,4 %	371 501	114 647	486 148	1,2 %	717,57 \$	240 461,1 \$
avril 2010	338 853	1,2 %	375 337	115 107	490 444	1,0 %	718,96 \$	243 621,6 \$
mai 2010	337 518	1,0 %	373 840	114 953	488 793	0,8 %	718,91 \$	242 645,7 \$
juin 2010	335 461	0,6 %	371 408	114 497	485 905	0,4 %	719,68 \$	241 423,5 \$
juillet 2010	334 282	0,3 %	369 882	114 232	484 114	0,0 %	720,24 \$	240 762,0 \$
août 2010	334 332	0,1 %	370 076	115 302	485 378	-0,2 %	738,51 \$	246 907,0 \$
septembre 2010	333 476	-0,3 %	368 896	114 511	483 407	-0,5 %	720,24 \$	240 182,2 \$
octobre 2010	331 562	-0,3 %	366 533	112 827	479 360	-0,8 %	719,82 \$	238 665,0 \$
novembre 2010	331 890	-0,5 %	366 842	111 367	478 209	-1,0 %	718,07 \$	238 319,3 \$
décembre 2010	332 692	-0,7 %	367 670	111 614	479 284	-1,2 %	717,86 \$	238 826,3 \$
janvier 2011	334 922	-0,7 %	370 084	112 418	482 502	-1,3 %	726,90 \$	243 455,1 \$
février 2011	336 086	-0,9 %	371 092	112 538	483 630	-1,5 %	726,38 \$	244 125,1 \$
mars 2011	336 420	-0,9 %	371 351	112 417	483 768	-1,6 %	727,01 \$	244 579,3 \$
moyenne 2010-2011	334 791	-0,1 %	370 251	113 482	483 733	-0,5 %	722,72 \$	241 959,3 \$
avril 2011	335 835	-0,9 %	370 468	112 170	482 638	-1,6 %	727,81 \$	244 424,8 \$
mai 2011	334 787	-0,8 %	369 235	111 914	481 149	-1,6 %	729,62 \$	244 268,2 \$
juin 2011	334 217	-0,4 %	368 392	111 765	480 157	-1,2 %	726,81 \$	242 912,1 \$
juillet 2011	333 792	-0,1 %	367 616	111 915	479 531	-0,9 %	708,61 \$	236 527,4 \$
(e) août 2011	332 600	-0,5 %	366 400	112 700	479 100	-1,3 %	726,00 \$	241 467,6 \$
(e) septembre 2011	331 900	-0,5 %	365 500	111 900	477 400	-1,2 %	708,00 \$	234 985,2 \$
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
(e) moyenne 2011-2012	333 855		367 935	112 061	479 996		721,16 \$	240 764,2 \$

(e) : estimations

Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, juillet 2011

	Proportion		Proportion		Proportion		Proportion	
En juillet 2011								
Nombre	333 792	100 %	367 616	111 915	479 531	100 %	708,61 \$	236 527,4 \$
Programme								
Prog. d'aide sociale	204 322	61,2 %	228 918	102 252	331 170	69,1 %	640,61 \$	130 890,5 \$
Prog. de solidarité sociale	129 470	38,8 %	138 698	9 663	148 361	30,9 %	815,92 \$	105 636,9 \$
Situation familiale								
Personnes seules	256 095	76,7 %	256 095	0	256 095	53,4 %	678,14 \$	173 668,5 \$
Couples sans enfants	13 997	4,2 %	27 994	0	27 994	5,8 %	976,70 \$	13 670,9 \$
Familles monoparentales	42 866	12,8 %	42 866	69 156	112 022	23,4 %	676,60 \$	29 003,0 \$
Couples avec enfants	19 827	5,9 %	39 654	42 759	82 413	17,2 %	1 005,15 \$	19 929,1 \$
Conjoints d'étudiant	1 007	0,3 %	1 007	0	1 007	0,2 %	254,16 \$	255,9 \$
Type de résidence								
Logement et H.L.M.	190 832	57,2 %	219 330	97 010	316 340	66,0 %	715,75 \$	136 588,0 \$
Chambre et pension	123 375	37,0 %	124 967	10 140	135 107	28,2 %	709,42 \$	87 525,3 \$
Temporairement sans adresse ²	2 667	0,8 %	2 676	14	2 690	0,6 %	658,50 \$	1 756,2 \$
Propriété	13 929	4,2 %	17 654	4 751	22 405	4,7 %	726,46 \$	10 118,8 \$
En hébergement	2 989	0,9 %	2 989	0	2 989	0,6 %	180,37 \$	539,1 \$
Régions								
01. Bas-Saint-Laurent	8 548	2,6 %	9 514	1 756	11 270	2,4 %	729,69 \$	6 237,4 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	11 399	3,4 %	12 393	2 516	14 909	3,1 %	711,13 \$	8 106,2 \$
03. Capitale-Nationale	22 877	6,9 %	24 543	4 922	29 465	6,1 %	710,27 \$	16 248,7 \$
04. Mauricie	15 795	4,7 %	17 089	4 152	21 241	4,4 %	700,43 \$	11 063,2 \$
05. Estrie	14 833	4,4 %	16 274	4 653	20 927	4,4 %	729,43 \$	10 819,6 \$
06. Île-de-Montréal ³	110 592	33,1 %	124 657	48 938	173 595	36,2 %	710,72 \$	78 599,5 \$
07. Outaouais	13 786	4,1 %	15 138	4 973	20 111	4,2 %	711,35 \$	9 806,7 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	5 394	1,6 %	5 923	1 417	7 340	1,5 %	714,66 \$	3 854,9 \$
09. Côte-Nord	2 742	0,8 %	2 945	717	3 662	0,8 %	717,04 \$	1 966,1 \$
10. Nord-du-Québec	955	0,3 %	1 047	567	1 614	0,3 %	693,82 \$	662,6 \$
ARK ⁴	427	0,1 %	484	328	812	0,2 %	680,08 \$	290,4 \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 119	1,5 %	5 861	1 280	7 141	1,5 %	746,27 \$	3 820,2 \$
12. Chaudière-Appalaches	11 052	3,3 %	11 969	2 395	14 364	3,0 %	714,51 \$	7 896,7 \$
13. Laval	10 388	3,1 %	11 633	4 153	15 786	3,3 %	715,16 \$	7 429,1 \$
14. Lanaudière	15 959	4,8 %	17 497	5 224	22 721	4,7 %	696,89 \$	11 121,7 \$
15. Laurentides	18 656	5,6 %	20 229	5 439	25 668	5,4 %	702,67 \$	13 109,0 \$
16. Montérégie	46 175	13,8 %	50 325	15 574	65 899	13,7 %	708,53 \$	32 716,3 \$
17. Centre-du-Québec	10 714	3,2 %	11 701	3 215	14 916	3,1 %	698,41 \$	7 482,8 \$
Central ⁵	8 808	2,6 %	8 878	24	8 902	1,9 %	634,29 \$	5 586,8 \$
Clientèle supplémentée⁶								
Allocations d'aide à l'emploi	5 669	6,1 %	6 024	5 206	11 230	8,4 %	669,10 \$	3 793,3 \$
Allocations de soutien	3 156	3,4 %	3 156	475	3 631	2,7 %	890,30 \$	2 809,8 \$
Revenus de travail ⁷	22 415	24,0 %	22 587	11 590	34 177	25,7 %	635,10 \$	14 236,2 \$
Prestations d'assurance-emploi	897	1,0 %	897	339	1 236	0,9 %	471,60 \$	423,0 \$
Contribution parentale	865	0,9 %	865	0	865	0,6 %	359,20 \$	310,7 \$
Revenus d'autres sources	66 848	71,5 %	67 927	23 112	91 039	68,3 %	576,60 \$	38 545,6 \$
Nombre total distinct⁸	93 533	100 %	95 634	37 591	133 225	100 %	603,70 \$	56 467,9 \$
Nouvelles admissions⁹								
Fin des prestations d'a.-e.	940	15,2 %	1 026	335	1 361	15,3 %	306,14 \$	140,2 \$
Perte d'emploi sans a.-e.	888	14,4 %	956	265	1 221	13,7 %	315,58 \$	197,2 \$
Prestations d'a.-e. insuffisantes	344	5,6 %	371	103	474	5,3 %	317,15 \$	69,1 \$
Sous-total	2 172	35,2 %	2 353	703	3 056	34,3 %	938,87 \$	406,5 \$
Perte du conjoint	304	4,9 %	306	315	621	7,0 %	356,83 \$	88,5 \$
Fin des études à temps complet	306	5,0 %	329	106	435	4,9 %	313,88 \$	63,7 \$
Revenus insuffisants	968	15,7 %	1 104	311	1 415	15,9 %	352,91 \$	256,9 \$
En attente de revenus	51	0,8 %	58	19	77	0,9 %	333,59 \$	12,3 \$
Autres raisons	2 366	38,4 %	2 598	710	3 308	37,1 %	444,51 \$	882,8 \$
Total	6 167	100 %	6 748	2 164	8 912	100 %	379,94 \$	1 710,8 \$

a.-e.: assurance-emploi

MESS, DGARES, Direction de la statistique, septembre 2011.

Tableau 2

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012

	Programme d'aide sociale				Programme de solidarité sociale			
	Nombre d'adultes	var. ann.	Sans contraintes	Contraintes temporaires	TOTAL	Contraintes sévères	Conjoints sans cont. sévères	TOTAL
Nombre d'adultes actifs¹ aux programmes d'aide financière de dernier recours								
moyenne 2009-2010	371 501	1,4 %	142 518	89 503	232 022	130 945	8 534	139 479
avril 2010	375 337	1,1 %	144 063	91 723	235 786	131 186	8 365	139 551
mai 2010	373 840	0,8 %	142 596	91 595	234 191	131 278	8 371	139 649
juin 2010	371 408	0,5 %	140 530	91 249	231 779	131 308	8 321	139 629
juillet 2010	369 882	0,1 %	139 375	91 095	230 470	131 156	8 256	139 412
août 2010	370 076	-0,1 %	139 496	91 240	230 736	131 075	8 265	139 340
septembre 2010	368 896	-0,5 %	138 569	91 109	229 678	131 014	8 204	139 218
octobre 2010	366 533	-0,6 %	139 339	88 167	227 506	130 857	8 170	139 027
novembre 2010	366 842	-0,8 %	138 989	88 793	227 782	130 910	8 150	139 060
décembre 2010	367 670	-1,0 %	139 095	89 399	228 494	131 048	8 128	139 176
janvier 2011	370 084	-1,0 %	140 630	90 008	230 638	131 334	8 112	139 446
février 2011	371 092	-1,3 %	141 144	90 652	231 796	131 213	8 083	139 296
mars 2011	371 351	-1,3 %	140 918	91 077	231 995	131 257	8 099	139 356
moyenne 2010-2011	370 251	-0,3 %	140 395	90 509	230 904	131 136	8 210	139 347
avril 2011	370 468	-1,3 %	139 649	91 459	231 108	131 299	8 061	139 360
mai 2011	369 235	-1,2 %	138 370	91 376	229 746	131 470	8 019	139 489
juin 2011	368 392	-0,8 %	137 664	91 611	229 275	131 166	7 951	139 117
juillet 2011	367 616	-0,6 %	137 313	91 605	228 918	130 849	7 849	138 698
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
moyenne 2011-2012	368 928	-0,4 %	138 249	91 513	229 762	131 196	7 970	139 166
<i>prop.</i>								
En juillet 2011								
Nombre d'adultes	367 616	100 %	137 313	91 605	228 918	130 849	7 849	138 698
Proportion (ens. des adultes)	100,0 %		37,4%	24,9%	62,3%	35,6%	2,1%	37,7%
Proportion (selon la catégorie)			60,0%	40,0%	100,0%	94,3%	5,7%	100,0%
Situation familiale								
Personnes seules	256 095	69,7 %	91 196	48 945	140 141	115 954	0	115 954
Couples sans enfants	27 994	7,6 %	7 081	6 949	14 030	8 228	5 736	13 964
Familles monoparentales	42 866	11,7 %	16 964	21 635	38 599	4 267	0	4 267
Couples avec enfants	39 654	10,8 %	21 809	13 353	35 162	2 379	2 113	4 492
Conjoints d'étudiant	1 007	0,3 %	263	723	986	21	0	21
Sexe								
Hommes	191 100	52,0 %	84 953	33 935	118 888	68 615	3 597	72 212
Femmes	176 516	48,0 %	52 360	57 670	110 030	62 234	4 252	66 486
Âge								
<i>Moyenne (années)</i>	<i>44,0</i>		<i>38,3</i>	<i>46,8</i>	<i>41,7</i>	<i>47,7</i>	<i>51,0</i>	<i>47,9</i>
Moins de 21 ans	12 266	3,3 %	6 117	2 692	8 809	3 435	22	3 457
De 21 à 24 ans	20 845	5,7 %	10 121	5 726	15 847	4 898	100	4 998
De 25 à 29 ans	31 588	8,6 %	15 888	8 640	24 528	6 858	202	7 060
De 30 à 34 ans	35 732	9,7 %	18 309	9 024	27 333	8 083	316	8 399
De 35 à 39 ans	34 753	9,5 %	19 048	6 837	25 885	8 419	449	8 868
De 40 à 44 ans	38 580	10,5 %	21 583	5 023	26 606	11 277	697	11 974
De 45 à 49 ans	47 399	12,9 %	23 567	4 205	27 772	18 516	1 111	19 627
De 50 à 54 ans	50 602	13,8 %	22 253	3 527	25 780	23 286	1 536	24 822
55 ans et plus	95 851	26,1 %	427	45 931	46 358	46 077	3 416	49 493
Scolarité²								
Primaire	29 133	7,9 %	7 226	8 246	15 472	12 538	1 123	13 661
Secondaire I à IV	127 300	34,6 %	56 247	30 646	86 893	37 178	3 229	40 407
Secondaire V	66 559	18,1 %	27 254	18 302	45 556	19 641	1 362	21 003
Collégiale	20 155	5,5 %	8 232	5 216	13 448	6 454	253	6 707
Universitaire	19 393	5,3 %	8 918	5 720	14 638	4 560	195	4 755
Inconnue	105 076	28,6 %	29 436	23 475	52 911	50 478	1 687	52 165
Durée de présence cumulative³								
<i>Moyenne (mois)</i>	<i>162,4</i>		<i>109,1</i>	<i>138,5</i>	<i>120,8</i>	<i>232,0</i>	<i>213,0</i>	<i>230,9</i>
Premier mois	2 138	0,6 %	1 399	608	2 007	126	5	131
De 2 à 5 mois	9 242	2,5 %	5 867	2 599	8 466	731	45	776
De 6 à 11 mois	14 454	3,9 %	9 046	4 118	13 164	1 207	83	1 290
De 12 à 23 mois	24 009	6,5 %	13 763	7 433	21 196	2 654	159	2 813
De 24 à 47 mois	38 001	10,3 %	20 040	11 920	31 960	5 624	417	6 041
De 48 à 119 mois	78 555	21,4 %	35 191	22 537	57 728	19 489	1 338	20 827
120 mois et plus	201 217	54,7 %	52 007	42 390	94 397	101 018	5 802	106 820
Programme et types de contraintes à l'emploi								
PAS - Sans contraintes	137 313	37,4 %	137 313	0	137 313	0	0	0
PAS - Contraintes temporaires	91 605	24,9 %	0	91 605	91 605	0	0	0
PSS - Contraintes sévères	130 849	35,6 %	0	0	0	130 849	0	130 849
PSS - Conjoints sans cont. sévères	7 849	2,1 %	0	0	0	0	7 849	7 849
Région								
01. Bas-Saint-Laurent	9 514	2,6 %	2 294	2 129	4 423	4 639	452	5 091
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	12 393	3,4 %	3 986	2 880	6 866	5 142	385	5 527
03. Capitale-Nationale	24 543	6,7 %	7 692	5 690	13 382	10 638	523	11 161
04. Mauricie	17 089	4,6 %	6 227	4 317	10 544	6 125	420	6 545
05. Estrie	16 274	4,4 %	5 509	3 995	9 504	6 365	405	6 770
06. Île-de-Montréal ⁴	124 657	33,9 %	56 906	34 290	91 196	31 763	1 698	33 461
07. Outaouais	15 138	4,1 %	5 495	3 612	9 107	5 611	420	6 031
08. Abitibi-Témiscamingue	5 923	1,6 %	1 742	1 406	3 148	2 556	219	2 775
09. Côte-Nord	2 945	0,8 %	880	722	1 602	1 267	76	1 343
10. Nord-du-Québec	1 047	0,3 %	449	317	766	268	13	281
ARK ⁵	484	0,1 %	251	133	384	97	3	100
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 861	1,6 %	1 632	1 378	3 010	2 544	307	2 851
12. Chaudière-Appalaches	11 969	3,3 %	3 077	2 733	5 810	5 805	354	6 159
13. Laval	11 633	3,2 %	4 304	3 141	7 445	3 940	248	4 188
14. Lanaudière	17 497	4,8 %	6 793	4 508	11 301	5 780	416	6 196
15. Laurentides	20 229	5,5 %	7 603	5 146	12 749	7 015	465	7 480
16. Montérégie	50 325	13,7 %	18 505	12 369	30 874	18 350	1 101	19 451
17. Centre-du-Québec	11 701	3,2 %	4 197	2 964	7 161	4 225	315	4 540
Central ⁶	8 878	2,4 %	22	8	30	8 816	32	8 848

MESS, DGARES, Direction de la statistique, septembre 2011.

Nés hors du Canada

Tableau 2 - suite

Jeunes de moins de 25 ans	Reven- dicateurs du statut de réfugié	Nouveaux arrivants (moins de 3 ans)	Arrivés au Canada depuis 3 ans et plus	Total Nés hors du Canada	Nés hors du		Familles mono- parentales	Durée consécutive de 2 ans et plus	
					Hommes	Femmes			
Nombre d'adultes actifs¹ aux programmes d'aide financière de dernier recours pour certains segments de clientèle									
32 922	12 915	10 956	52 885	76 755	192 698	178 803	43 432	263 029	moyenne 2009-2010
33 634	11 059	12 320	54 108	77 487	195 692	179 645	43 389	263 847	avril 2010
33 266	10 728	12 443	54 241	77 412	194 532	179 308	43 369	263 685	mai 2010
32 949	10 317	12 462	54 137	76 916	192 651	178 757	43 321	263 351	juin 2010
32 899	9 901	12 430	54 207	76 538	191 572	178 310	43 397	263 125	juillet 2010
32 959	9 620	12 564	54 407	76 591	191 527	178 549	43 839	263 215	août 2010
32 748	9 413	12 426	54 503	76 342	190 926	177 970	43 604	263 228	septembre 2010
32 467	9 165	12 016	54 334	75 515	189 842	176 691	42 860	262 888	octobre 2010
32 642	9 040	12 071	54 365	75 476	190 306	176 536	42 312	262 977	novembre 2010
32 696	8 809	12 284	54 316	75 409	191 105	176 565	42 344	263 338	décembre 2010
33 125	8 662	12 634	54 689	75 985	192 928	177 156	42 531	264 270	janvier 2011
33 687	8 632	12 543	54 741	75 916	193 529	177 563	42 648	264 636	février 2011
33 738	8 498	12 600	54 803	75 901	193 819	177 532	42 695	264 636	mars 2011
33 068	9 487	12 399	54 404	76 291	192 369	177 882	43 026	263 600	moyenne 2010-2011
33 594	8 400	12 289	54 823	75 512	193 325	177 143	42 684	264 575	avril 2011
33 493	8 291	12 240	54 947	75 478	192 475	176 760	42 531	264 440	mai 2011
33 216	8 197	12 062	55 236	75 495	191 745	176 647	42 598	264 776	juin 2011
33 111	8 101	11 832	55 400	75 333	191 100	176 516	42 866	264 861	juillet 2011
									août 2011
									septembre 2011
									octobre 2011
									novembre 2011
									décembre 2011
									janvier 2012
									février 2012
									mars 2012
33 354	8 247	12 106	55 102	75 455	192 161	176 767	42 670	264 663	moyenne 2011-2012
En juillet 2011									
33 111	8 101	11 832	55 400	75 333	191 100	176 516	42 866	264 861	Nombre d'adultes
9,0%	2,2%	3,2%	15,1%	20,5%	52,0%	48,0%	11,7%	72,0%	Proportion (ens. des adultes)
	10,8%	15,7%	73,5%	100,0%					Proportion (selon la catégorie)
Situation familiale									
24 301	4 681	2 993	26 517	34 191	152 327	103 768	0	189 170	Personnes seules
725	650	1 188	4 910	6 748	14 021	13 973	0	22 127	Couples sans enfants
5 203	994	899	9 126	11 019	4 612	38 254	42 866	28 186	Familles monoparentales
2 819	1 771	6 254	14 478	22 503	19 813	19 841	0	25 017	Couples avec enfants
63	5	498	369	872	327	680	0	361	Conjoints d'étudiant
Sexe									
16 331	4 170	5 322	26 266	35 758	191 100	0	4 612	135 012	Hommes
16 780	3 931	6 510	29 134	39 575	0	176 516	38 254	129 849	Femmes
Âge									
21,3	37,6	36,4	45,8	43,5	44,1	44,0	36,9	46,6	Moyenne (années)
12 266	328	370	661	1 359	5 994	6 272	1 564	2 958	Moins de 21 ans
20 845	884	643	1 639	3 166	10 337	10 508	3 639	10 408	De 21 à 24 ans
0	1 391	1 529	3 596	6 516	16 164	15 424	6 149	18 122	De 25 à 29 ans
0	1 338	2 734	5 115	9 187	18 157	17 575	7 488	22 259	De 30 à 34 ans
0	1 160	2 911	6 467	10 538	18 175	16 578	7 073	22 463	De 35 à 39 ans
0	914	1 928	7 689	10 531	20 903	17 677	6 416	27 188	De 40 à 44 ans
0	696	753	7 572	9 021	26 020	21 379	5 353	36 820	De 45 à 49 ans
0	429	418	7 366	8 213	27 033	23 569	3 224	41 371	De 50 à 54 ans
0	961	546	15 295	16 802	48 317	47 534	1 960	83 272	55 ans et plus
Scolarité²									
1 612	37	618	5 130	5 785	14 995	14 138	2 185	24 168	Primaire
12 560	67	689	10 536	11 292	69 253	58 047	17 768	93 103	Secondaire I à IV
2 716	98	1 192	10 132	11 422	33 829	32 730	9 135	46 144	Secondaire V
398	25	847	3 907	4 779	10 628	9 527	2 438	13 757	Collégiale
88	44	3 139	6 870	10 053	10 957	8 436	1 611	11 675	Universitaire
15 737	7 830	5 347	18 825	32 002	51 438	53 638	9 729	76 014	Inconnue
Durée de présence cumulative³									
26,9	23,8	14,0	113,5	88,3	157,0	168,2	117,4	200,8	Moyenne (mois)
860	220	503	195	918	1 090	1 048	202	38	Premier mois
3 727	884	1 772	1 130	3 786	4 786	4 456	957	185	De 2 à 5 mois
5 165	1 341	3 194	1 759	6 294	7 678	6 776	1 664	331	De 6 à 11 mois
7 822	1 706	4 445	3 429	9 580	12 470	11 539	3 456	878	De 12 à 23 mois
9 531	3 540	1 918	8 598	14 056	20 275	17 726	6 186	23 937	De 24 à 47 mois
6 006	337	0	18 746	19 083	42 509	36 046	12 670	57 212	De 48 à 119 mois
0	73	0	21 543	21 616	102 292	98 925	17 731	182 280	120 mois et plus
Programme et types de contraintes à l'emploi									
16 238	6 049	7 899	25 555	39 503	84 953	52 360	16 964	78 125	PAS - Sans contraintes
8 418	1 881	3 738	19 245	24 864	33 935	57 670	21 635	60 514	PAS - Contraintes temporaires
8 333	141	118	9 425	9 684	68 615	62 234	4 267	119 300	PSS - Contraintes sévères
122	30	77	1 175	1 282	3 597	4 252	0	6 922	PSS - Conjoints sans cont. sévères
Région									
681	1	2	62	65	5 058	4 456	697	7 556	01. Bas-Saint-Laurent
1 100	0	7	84	91	6 330	6 063	1 209	9 558	02. Saguenay - Lac-Saint-Jean
1 780	1	876	1 296	2 173	13 226	11 317	2 134	18 129	03. Capitale-Nationale
1 700	1	131	305	437	8 895	8 194	1 961	13 017	04. Mauricie
1 751	5	548	1 071	1 624	8 690	7 584	1 809	11 840	05. Estrie
9 260	8 054	7 932	42 365	58 351	64 665	59 992	16 001	85 646	06. Île-de-Montréal ⁴
1 537	1	417	1 143	1 561	7 677	7 461	2 155	10 799	07. Outaouais
514	0	1	38	39	3 020	2 903	604	4 470	08. Abitibi-Témiscamingue
252	0	0	11	11	1 512	1 433	342	2 243	09. Côte-Nord
218	0	0	4	4	531	516	215	594	10. Nord-du-Québec
84	0	0	0	0	263	221	101	228	ARK ⁵
486	0	1	21	22	3 057	2 804	497	4 648	11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
972	1	16	124	141	6 177	5 792	1 062	9 208	12. Chaudière-Appalaches
1 128	9	523	3 332	3 864	5 708	5 925	1 505	8 048	13. Laval
2 150	0	209	480	689	9 000	8 497	2 260	12 366	14. Lanaudière
2 246	3	165	601	769	10 564	9 665	2 518	14 022	15. Laurentides
5 604	12	856	3 724	4 592	25 686	24 639	6 536	36 034	16. Montérégie
1 334	1	144	331	476	6 171	5 530	1 351	8 417	17. Centre-du-Québec
398	12	4	408	424	5 133	3 745	10	8 266	Central ⁶

Tableau 5

Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2010-2011 et 2011-2012

	Nombre total d'adultes	Taux de variation annuelle	Nés hors du Canada	Hommes	Femmes	Nombre d'adultes avec alloc. jeunesse ²	Taux de variation annuelle	Allocation moyenne ³
Participants au Programme alternative jeunesse¹								
moyenne 2009-2010	7 969	39,5 %	846	4 348	3 621	6 736	39,4 %	658,59 \$
avril 2010	8 659	14,8 %	941	4 795	3 864	7 211	12,0 %	608,16 \$
mai 2010	8 324	8,9 %	935	4 529	3 795	6 935	7,3 %	733,50 \$
juin 2010	7 862	4,7 %	907	4 216	3 646	6 518	1,4 %	604,44 \$
juillet 2010	7 500	1,7 %	871	4 041	3 459	6 246	0,0 %	609,44 \$
août 2010	7 436	-1,2 %	869	3 951	3 485	6 380	-1,8 %	728,44 \$
septembre 2010	7 394	-3,6 %	842	3 863	3 531	6 058	-4,9 %	609,05 \$
octobre 2010	7 494	-5,0 %	840	3 872	3 622	6 121	-6,1 %	612,46 \$
novembre 2010	7 555	-8,2 %	855	3 892	3 663	6 373	-8,1 %	758,01 \$
décembre 2010	7 485	-8,8 %	863	3 829	3 656	6 290	-8,5 %	628,27 \$
janvier 2011	7 718	-9,5 %	873	3 932	3 786	6 610	-8,0 %	745,55 \$
février 2011	7 729	-10,8 %	870	3 994	3 735	6 469	-11,8 %	620,89 \$
mars 2011	7 676	-13,0 %	868	3 984	3 692	6 468	-14,1 %	622,25 \$
moyenne 2010-2011	7 736	-2,9 %	878	4 075	3 661	6 473	-3,9 %	656,71 \$
avril 2011	7 591	-12,3 %	862	3 904	3 687	6 345	-12,0 %	620,09 \$
mai 2011	7 389	-11,2 %	863	3 790	3 599	6 254	-9,8 %	755,27 \$
juin 2011	6 918	-12,0 %	833	3 492	3 426	5 709	-12,4 %	613,70 \$
juillet 2011	6 540	-12,8 %	796	3 256	3 284	5 479	-12,3 %	601,85 \$
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
moyenne 2011-2012	7 110	-8,1 %	839	3 611	3 499	5 947	-8,1 %	647,73 \$

Proportion

Proportion

Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, juillet 2011

En juillet 2011								
Nombre d'adultes	6 540	100,0 %	796	3 256	3 284	5 479	100,0%	601,85 \$
Proportion	100,0 %		12,2 %	49,8 %	50,2 %	83,8 %		

Situation familiale⁴								
Personnes seules	5 271	80,6 %	665	3 003	2 268	4 398	80,3 %	590,06 \$
Couples sans enfants	93	1,4 %	5	36	57	75	1,4 %	590,70 \$
Familles monoparentales	691	10,6 %	83	9	682	606	11,1 %	692,61 \$
Couples avec enfants	171	2,6 %	14	55	116	143	2,6 %	605,38 \$
Conjoints d'étudiant	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
Inconnue	314	4,8 %	29	153	161	257	4,7 %	590,95 \$

Sexe								
Hommes	3 256	49,8 %	408	3 256	0	2 671	48,7 %	588,02 \$
Femmes	3 284	50,2 %	388	0	3 284	2 808	51,3 %	615,01 \$

Âge								
Moyenne (années)	20,4		20,8	20,4	20,3	20,3		
Moins de 18 ans	56	0,9 %	2	14	42	51	0,9 %	674,22 \$
De 18 à 20 ans	3 586	54,8 %	366	1 756	1 830	3 117	56,9 %	594,45 \$
21 ans et plus	2 898	44,3 %	428	1 486	1 412	2 311	42,2 %	610,24 \$

Scolarité⁵								
Primaire	310	4,7 %	49	164	146	266	4,9 %	590,81 \$
Secondaire I à IV	3 985	60,9 %	295	2 019	1 966	3 319	60,6 %	599,44 \$
Secondaire V	817	12,5 %	152	394	423	651	11,9 %	596,00 \$
Collégiale	101	1,5 %	23	37	64	83	1,5 %	620,73 \$
Universitaire	31	0,5 %	21	15	16	29	0,5 %	580,48 \$
Inconnue	1 296	19,8 %	256	627	669	1 131	20,6 %	614,06 \$

Types de contraintes à l'emploi								
Sans contraintes	5 387	82,4 %	677	3 048	2 339	4 497	82,1 %	590,59 \$
Contraintes temporaires	836	12,8 %	90	53	783	723	13,2 %	675,71 \$
Cont. tempo.: état de santé	65	1,0 %	2	42	23	55	1,0 %	617,86 \$
Cont. tempo.: enf./gross.	764	11,7 %	88	11	753	663	12,1 %	680,69 \$
Cont. tempo.: enf. handicapé	2	0,0 %	0	0	2	2	0,0 %	712,00 \$
Cont. tempo.: autres	5	0,1 %	0	0	5	3	0,1 %	612,00 \$
Contraintes sévères	4	0,0 %	0	2	2	3	0,0 %	612,00 \$
Inconnu	313	4,8 %	29	153	160	256	4,7 %	590,87 \$

Région								
01. Bas-Saint-Laurent	149	2,3 %	0	75	74	116	2,1 %	574,92 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	317	4,8 %	6	157	160	258	4,7 %	575,79 \$
03. Capitale-Nationale	391	6,0 %	48	188	203	316	5,8 %	596,24 \$
04. Mauricie	438	6,7 %	10	215	223	336	6,1 %	603,53 \$
05. Estrie	301	4,6 %	48	166	135	257	4,7 %	591,65 \$
06. Île-de-Montréal ⁶	1 610	24,6 %	522	821	789	1 402	25,6 %	615,08 \$
07. Outaouais	424	6,5 %	47	173	251	384	7,0 %	618,04 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	187	2,9 %	1	87	100	156	2,8 %	607,21 \$
09. Côte-Nord	119	1,8 %	1	58	61	99	1,8 %	600,25 \$
10. Nord-du-Québec	17	0,3 %	0	7	10	14	0,3 %	555,21 \$
ARK ⁷	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	176	2,7 %	0	93	83	156	2,8 %	583,29 \$
12. Chaudière-Appalaches	247	3,8 %	6	116	131	200	3,7 %	606,14 \$
13. Laval	197	3,0 %	20	87	110	150	2,7 %	601,01 \$
14. Lanaudière	334	5,1 %	10	143	191	282	5,1 %	608,88 \$
15. Laurentides	427	6,5 %	10	251	176	343	6,3 %	582,24 \$
16. Montérégie	950	14,5 %	47	491	459	786	14,3 %	595,51 \$
17. Centre-du-Québec	256	3,9 %	20	128	128	224	4,1 %	605,34 \$

Tableau 6

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2010-2011 et 2011-2012

	DEVENIR				INTERAGIR			
	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien¹								
moyenne 2009-2010	611	244	855	-10,5%	740	2 672	3 411	-0,4%
avril 2010	570	243	813	-19,9%	825	2 758	3 583	1,2%
mai 2010	553	248	801	-20,5%	827	2 719	3 546	1,7%
juin 2010	545	249	794	-15,6%	786	2 687	3 473	1,4%
juillet 2010	517	247	764	-14,2%	704	2 596	3 300	1,0%
août 2010	437	231	668	-15,5%	605	2 374	2 979	0,7%
septembre 2010	405	223	628	-17,5%	617	2 383	3 000	-1,1%
octobre 2010	422	244	666	-14,2%	733	2 564	3 297	-3,6%
novembre 2010	433	236	669	-14,9%	774	2 552	3 326	-6,0%
décembre 2010	415	231	646	-20,6%	745	2 524	3 269	-8,6%
janvier 2011	394	216	610	-24,9%	715	2 453	3 168	-9,9%
février 2011	375	205	580	-29,4%	692	2 404	3 096	-14,1%
mars 2011	337	198	535	-36,5%	650	2 310	2 960	-17,1%
moyenne 2010-2011	450	231	681	-20,3%	723	2 527	3 250	-4,7%
avril 2011	292	180	472	-41,9%	606	2 224	2 830	-21,0%
mai 2011	186	97	283	-64,7%	446	1 670	2 116	-40,3%
juin 2011	149	73	222	-72,0%	334	1 248	1 582	-54,4%
juillet 2011	108	55	163	-78,7%	197	909	1 106	-66,5%
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
moyenne 2011-2012	184	101	285	-58,2%	396	1 513	1 909	-41,3%
				<i>prop.</i>				<i>prop.</i>
En juillet 2011								
Nombre d'adultes	108	55	163	100,0%	197	909	1 106	100,0%
Situation familiale								
Personnes seules	61	48	109	66,9%	133	840	973	88,0%
Couples sans enfants	2	7	9	5,5%	10	42	52	4,7%
Familles monoparentales	23	0	23	14,1%	41	22	63	5,7%
Couples avec enfants	22	0	22	13,5%	13	5	18	1,6%
Conjoints d'étudiant	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Sexe								
Hommes	39	36	75	46,0%	61	480	541	48,9%
Femmes	69	19	88	54,0%	136	429	565	51,1%
Âge								
<i>Moyenne (années)</i>	<i>41,1</i>	<i>41,5</i>	<i>41,3</i>		<i>44,1</i>	<i>44,9</i>	<i>44,7</i>	
Moins de 21 ans	1	1	2	1,2%	5	6	11	1,0%
De 21 à 24 ans	5	4	9	5,5%	4	33	37	3,3%
De 25 à 29 ans	9	9	18	11,0%	12	66	78	7,1%
De 30 à 34 ans	16	6	22	13,5%	20	94	114	10,3%
De 35 à 39 ans	15	3	18	11,0%	25	83	108	9,8%
De 40 à 44 ans	18	7	25	15,3%	17	95	112	10,1%
De 45 à 49 ans	21	7	28	17,2%	40	164	204	18,4%
De 50 à 54 ans	13	8	21	12,9%	47	175	222	20,1%
55 ans et plus	10	10	20	12,3%	27	193	220	19,9%
Scolarité²								
Primaire	6	8	14	8,6%	28	172	200	18,1%
Secondaire I à IV	43	21	64	39,3%	82	283	365	33,0%
Secondaire V	27	13	40	24,5%	48	189	237	21,4%
Collégiale	6	4	10	6,1%	15	53	68	6,1%
Universitaire	6	5	11	6,7%	12	68	80	7,2%
Inconnue	20	4	24	14,7%	12	144	156	14,1%
Durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours								
<i>Moyenne</i>	<i>134,3</i>	<i>175,9</i>	<i>148,3</i>		<i>189,7</i>	<i>228,1</i>	<i>221,2</i>	
Premier mois	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
De 2 à 5 mois	1	0	1	0,6%	0	0	0	0,0%
De 6 à 11 mois	1	0	1	0,6%	2	1	3	0,3%
De 12 à 23 mois	10	0	10	6,1%	7	4	11	1,0%
De 24 à 47 mois	16	4	20	12,3%	15	25	40	3,6%
De 48 à 119 mois	31	20	51	31,3%	40	152	192	17,4%
120 mois et plus	49	31	80	49,1%	133	727	860	77,8%
Types de contraintes à l'emploi et types de diagnostics médicaux								
Sans contraintes	87		87	53,4%	155		155	14,0%
Contraintes temporaires	21		21	12,9%	42		42	3,8%
Cont. tempo.: état de santé	5		5	3,1%	4		4	0,4%
Cont. tempo.: enf./gross.	5		5	3,1%	10		10	0,9%
Cont. tempo.: enf. hand.	1		1	0,6%	2		2	0,2%
Cont. tempo.: 55 ans et plus	10		10	6,1%	26		26	2,4%
Cont. tempo.: autres	0		0	0,0%	0		0	0,0%
Contraintes sévères (types de diagnostics)		52	52	31,9%		899	899	81,3%
Visuel		0	0	0,0%		8	8	0,7%
Auditif et de la parole		0	0	0,0%		9	9	0,8%
Intellectuel et d'apprentissage		18	18	11,0%		215	215	19,4%
Santé mentale		24	24	14,7%		500	500	45,2%
Physique		9	9	5,5%		157	157	14,2%
Autres		1	1	0,6%		10	10	0,9%
Conjoints sans contraintes sévères		3	3	1,8%		10	10	0,9%
Région								
01. Bas-Saint-Laurent	9	6	15	9,2%	3	31	34	3,1%
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	10	5	15	9,2%	18	131	149	13,5%
03. Capitale-Nationale	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
04. Mauricie	31	17	48	29,4%	7	16	23	2,1%
05. Estrie	5	0	5	3,1%	1	1	2	0,2%
06. Île-de-Montréal ³	37	19	56	34,4%	126	489	615	55,6%
07. Outaouais	0	0	0	0,0%	6	13	19	1,7%
08. Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0,0%	0	2	2	0,2%
09. Côte-Nord	1	0	1	0,6%	2	2	4	0,4%
10. Nord-du-Québec	0	0	0	0,0%	2	8	10	0,9%
ARK ⁴	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0,0%	10	4	14	1,3%
12. Chaudière-Appalaches	3	0	3	1,8%	5	28	33	3,0%
13. Laval	0	0	0	0,0%	2	45	47	4,2%
14. Lanaudière	3	3	6	3,7%	3	23	26	2,4%
15. Laurentides	3	0	3	1,8%	5	6	11	1,0%
16. Montérégie	3	1	4	2,5%	3	64	67	6,1%
17. Centre-du-Québec	3	2	5	3,1%	4	4	8	0,7%
Central ⁵	0	2	2	1,2%	0	42	42	3,8%

Tableau 6 - suite

RÉUSSIR		ACTION				TOTAL				
Programme de solidarité sociale	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien1										
142	27,8%	0	0	0	n.a.	1 351	3 057	4 408	-1,9%	moyenne 2009-2010
180	20,0%	0	0	0	n.a.	1 395	3 181	4 576	-2,7%	avril 2010
181	24,0%	0	0	0	n.a.	1 380	3 148	4 528	-2,4%	mai 2010
155	19,2%	0	0	0	n.a.	1 331	3 091	4 422	-1,6%	juin 2010
93	36,8%	0	0	0	n.a.	1 221	2 936	4 157	-1,6%	juillet 2010
77	26,2%	0	0	0	n.a.	1 042	2 682	3 724	-2,3%	août 2010
159	28,2%	0	0	0	n.a.	1 022	2 765	3 787	-3,3%	septembre 2010
187	14,7%	0	0	0	n.a.	1 155	2 995	4 150	-4,8%	octobre 2010
185	9,5%	0	0	0	n.a.	1 207	2 973	4 180	-6,9%	novembre 2010
186	10,1%	0	0	0	n.a.	1 160	2 941	4 101	-10,0%	décembre 2010
181	7,1%	0	0	0	n.a.	1 109	2 850	3 959	-12,0%	janvier 2011
188	9,9%	0	0	0	n.a.	1 067	2 797	3 864	-15,9%	février 2011
194	8,4%	0	0	0	n.a.	987	2 702	3 689	-19,7%	mars 2011
164	15,7%	0	0	0	n.a.	1 173	2 922	4 095	-7,1%	moyenne 2010-2011
200	11,1%	1	5	6	n.a.	899	2 609	3 508	-23,3%	avril 2011
198	9,4%	224	570	794	n.a.	856	2 535	3 391	-25,1%	mai 2011
164	5,8%	370	979	1 349	n.a.	853	2 464	3 317	-25,0%	juin 2011
102	9,7%	492	1 266	1 758	n.a.	797	2 332	3 129	-24,7%	juillet 2011
										août 2011
										septembre 2011
										octobre 2011
										novembre 2011
										décembre 2011
										janvier 2012
										février 2012
										mars 2012
166	1,3%	272	705	977	n.a.	851	2 485	3 336	-18,5%	moyenne 2011-2012
					prop.				prop.	
En juillet 2011										
102	100,0%	492	1 266	1 758	100,0%	797	2 332	3 129	100,0%	Nombre d'adultes
Situation familiale										
96	94,1%	373	1 183	1 556	88,5%	567	2 167	2 734	87,4%	Personnes seules
0	0,0%	19	44	63	3,6%	31	93	124	4,0%	Couples sans enfants
4	3,9%	75	24	99	5,6%	139	50	189	6,0%	Familles monoparentales
2	2,0%	24	15	39	2,2%	59	22	81	2,6%	Couples avec enfants
0	0,0%	1	0	1	0,1%	1	0	1	0,0%	Conjoints d'étudiant
Sexe										
54	52,9%	240	700	940	53,5%	340	1 270	1 610	51,5%	Hommes
48	47,1%	252	566	818	46,5%	457	1 062	1 519	48,5%	Femmes
Âge										
34,1		41,8	42,4	42,3		42,3	43,0	42,8		Moyenne (années)
2	2,0%	16	12	28	1,6%	22	21	43	1,4%	Moins de 21 ans
23	22,5%	23	60	83	4,7%	32	120	152	4,9%	De 21 à 24 ans
20	19,6%	43	125	168	9,6%	64	220	284	9,1%	De 25 à 29 ans
13	12,7%	44	173	217	12,3%	80	286	366	11,7%	De 30 à 34 ans
12	11,8%	52	136	188	10,7%	92	234	326	10,4%	De 35 à 39 ans
11	10,8%	77	145	222	12,6%	112	258	370	11,8%	De 40 à 44 ans
9	8,8%	105	230	335	19,1%	166	410	576	18,4%	De 45 à 49 ans
4	3,9%	88	202	290	16,5%	148	389	537	17,2%	De 50 à 54 ans
8	7,8%	44	183	227	12,9%	81	394	475	15,2%	55 ans et plus
Scolarité2										
0	0,0%	40	196	236	13,4%	74	376	450	14,4%	Primaire
16	15,7%	226	416	642	36,5%	351	736	1 087	34,7%	Secondaire I à IV
30	29,4%	125	288	413	23,5%	200	520	720	23,0%	Secondaire V
18	17,6%	40	126	166	9,4%	61	201	262	8,4%	Collégiale
9	8,8%	25	82	107	6,1%	43	164	207	6,6%	Universitaire
29	28,4%	36	158	194	11,0%	68	335	403	12,9%	Inconnue
Durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours										
116,0		150,2	199,5	185,7		157,8	206,4	194,0		Moyenne
0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	Premier mois
0	0,0%	5	1	6	0,3%	6	1	7	0,2%	De 2 à 5 mois
0	0,0%	6	0	6	0,3%	9	1	10	0,3%	De 6 à 11 mois
3	2,9%	32	26	58	3,3%	49	33	82	2,6%	De 12 à 23 mois
25	24,5%	54	56	110	6,3%	85	110	195	6,2%	De 24 à 47 mois
36	35,3%	133	271	404	23,0%	204	479	683	21,8%	De 48 à 119 mois
38	37,3%	262	912	1 174	66,8%	444	1 708	2 152	68,8%	120 mois et plus
Types de contraintes à l'emploi et types de diagnostics médicaux										
		400	400	22,8%		642	642	20,5%		Sans contraintes
		92	92	5,2%		155	155	5,0%		Contraintes temporaires
		20	20	1,1%		29	29	0,9%		Cont. tempo.: état de santé
		28	28	1,6%		43	43	1,4%		Cont. tempo.: enf./gross.
		2	2	0,1%		5	5	0,2%		Cont. tempo.: enf. hand.
		41	41	2,3%		77	77	2,5%		Cont. tempo.: 55 ans et plus
		1	1	0,1%		1	1	0,0%		Cont. tempo.: autres
102	100,0%		1 251	1 251	71,2%		2 304	2 304	73,6%	Contraintes sévères (types de diagnostics)
4	3,9%		14	14	0,8%		26	26	0,8%	Visuel
1	1,0%		7	7	0,4%		17	17	0,5%	Auditif et de la parole
2	2,0%		256	256	14,6%		491	491	15,7%	Intellectuel et d'apprentissage
42	41,2%		761	761	43,3%		1 327	1 327	42,4%	Santé mentale
53	52,0%		196	196	11,1%		415	415	13,3%	Physique
0	0,0%		17	17	1,0%		28	28	0,9%	Autres
0	0,0%		15	15	0,9%		28	28	0,9%	Conjoints sans contraintes sévères
Région										
1	1,0%	1	0	1	0,1%	13	38	51	1,6%	01. Bas-Saint-Laurent
9	8,8%	7	7	14	0,8%	35	152	187	6,0%	02. Saguenay - Lac-Saint-Jean
16	15,7%	71	165	236	13,4%	71	181	252	8,1%	03. Capitale-Nationale
6	5,9%	25	65	90	5,1%	63	104	167	5,3%	04. Mauricie
7	6,9%	48	50	98	5,6%	54	58	112	3,6%	05. Estrie
42	41,2%	71	263	334	19,0%	234	813	1 047	33,5%	06. Île-de-Montréal3
1	1,0%	20	110	130	7,4%	26	124	150	4,8%	07. Outaouais
1	1,0%	12	67	79	4,5%	12	70	82	2,6%	08. Abitibi-Témiscamingue
0	0,0%	0	1	1	0,1%	3	3	6	0,2%	09. Côte-Nord
0	0,0%	0	0	0	0,0%	2	8	10	0,3%	10. Nord-du-Québec
0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	ARK4
2	2,0%	15	14	29	1,6%	25	20	45	1,4%	11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
0	0,0%	11	43	54	3,1%	19	71	90	2,9%	12. Chaudière-Appalaches
1	1,0%	5	46	51	2,9%	7	92	99	3,2%	13. Laval
2	2,0%	43	17	60	3,4%	49	45	94	3,0%	14. Lanaudière
0	0,0%	66	98	164	9,3%	74	104	178	5,7%	15. Laurentides
12	11,8%	80	254	334	19,0%	86	331	417	13,3%	16. Montérégie
2	2,0%	17	21	38	2,2%	24	29	53	1,7%	17. Centre-du-Québec
0	0,0%	0	45	45	2,6%	0	89	89	2,8%	Centra5

Tableau 7

**Évolution du taux
d'assistance sociale au
Québec,
2010-2011 et 2011-2012**

	Nombre total d'adultes distincts ³	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre total de prestataires distincts ³	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Taux d'assistance sociale pour l'ensemble du Québec^{1,2}						
moyenne 2009-2010	377 447	7,3%	114 647	7,5%	492 094	7,4%
avril 2010	381 867	7,4%	115 107	7,5%	496 974	7,4%
mai 2010	380 160	7,4%	114 953	7,5%	495 113	7,4%
juin 2010	377 421	7,3%	114 497	7,5%	491 918	7,4%
juillet 2010	375 610	7,3%	114 232	7,5%	489 842	7,3%
août 2010	375 807	7,3%	115 302	7,6%	491 109	7,3%
septembre 2010	374 145	7,2%	114 511	7,5%	488 656	7,3%
octobre 2010	371 860	7,2%	112 827	7,4%	484 687	7,2%
novembre 2010	372 334	7,2%	111 367	7,3%	483 701	7,2%
décembre 2010	373 293	7,2%	111 614	7,3%	484 907	7,2%
janvier 2011	375 987	7,3%	112 418	7,4%	488 405	7,3%
février 2011	376 704	7,3%	112 538	7,4%	489 242	7,3%
mars 2011	377 070	7,3%	112 417	7,4%	489 487	7,3%
moyenne 2010-2011	376 022	7,3%	113 482	7,4%	489 503	7,3%
avril 2011	376 176	7,3%	112 170	7,4%	488 346	7,3%
mai 2011	374 865	7,3%	111 914	7,3%	486 779	7,3%
juin 2011	373 646	7,2%	111 765	7,3%	485 411	7,2%
juillet 2011	372 677	7,2%	111 915	7,3%	484 592	7,2%
août 2011						
septembre 2011						
octobre 2011						
novembre 2011						
décembre 2011						
janvier 2012						
février 2012						
mars 2012						
moyenne 2011-2012	374 341	7,2%	111 941	7,3%	486 282	7,3%
moyenne mobile - 12 derniers mois	374 547	7,2%	112 563	7,4%	487 110	7,3%

**Taux d'assistance
sociale selon les
régions,
juillet 2011**

Taux d'assistance sociale par région - juillet 2011						
01 Bas-Saint-Laurent	9 617	7,5%	1 756	5,0%	11 373	7,0%
02 Saguenay - Lac-St-Jean	12 638	7,2%	2 516	5,0%	15 154	6,7%
03 Capitale-Nationale	24 842	5,4%	4 922	4,2%	29 764	5,2%
04 Mauricie	17 396	10,4%	4 152	9,6%	21 548	10,2%
05 Estrie	16 499	8,3%	4 653	7,8%	21 152	8,2%
06 Île-de-Montréal	125 969	9,7%	48 938	14,0%	174 907	10,6%
07 Outaouais	15 493	6,3%	4 973	6,7%	20 466	6,4%
08 Abitibi-Témiscamingue	6 068	6,5%	1 417	4,6%	7 485	6,0%
09 Côte-Nord	3 040	4,9%	717	3,6%	3 757	4,6%
10 Nord-du-Québec	1 060	4,1%	567	4,1%	1 627	4,1%
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6 006	9,9%	1 280	8,5%	7 286	9,6%
12 Chaudière-Appalaches	12 158	4,7%	2 395	3,0%	14 553	4,3%
13 Laval	11 771	4,6%	4 153	5,0%	15 924	4,7%
14 Lanaudière	17 755	5,9%	5 224	5,4%	22 979	5,8%
15 Laurentides	20 539	5,7%	5 439	4,8%	25 978	5,5%
16 Montérégie	51 050	5,5%	15 574	5,2%	66 624	5,4%
17 Centre-du-Québec	11 898	8,1%	3 215	7,0%	15 113	7,8%

MESS, DGARES, Direction de la statistique, septembre 2011.

Notes relatives aux tableaux

Tableau 1

1. Les dossiers actifs représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré, que ce soit au programme d'aide sociale ou au programme de solidarité sociale.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
5. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
6. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
7. Depuis le mois d'avril 2007, les prestataires recevant des revenus de subventions salariales sont dénombrés avec ceux recevant des revenus de travail.
8. Dénombrer les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
9. Désignent le nombre de demandes de prestations d'aide financière de dernier recours acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation.
10. Depuis le mois de juillet 2011, le Ministère ne verse plus l'ajustement pour la TVQ ce qui entraîne une baisse de la prestation moyenne. Celui-ci a été remplacé par le crédit d'impôt pour la solidarité qui est versé par Revenu Québec.

Tableau 2

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 3

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme d'aide sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
7. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».

Tableau 4

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme de solidarité sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 5

1. Sont dénombrés ici les adultes qui ont une participation en cours au Programme alternative jeunesse, que celle-ci ait débuté au cours du mois considéré ou avant, pourvu qu'il y ait au moins une journée d'activité dans le mois.
2. Sont dénombrés ici les adultes pour lesquels une allocation jeunesse a été versée au cours du mois considéré. Ce ne sont pas tous les participants à Alternative jeunesse qui reçoivent une telle allocation : certains reçoivent plutôt une allocation d'aide à

l'emploi parce qu'ils participent à certaines mesures d'Emploi-Québec (mesure de formation, projets de préparation à l'emploi) dans le cadre de leur participation à Alternative jeunesse, tout en étant admissibles au compte de l'assurance-emploi.

3. Bien que l'allocation jeunesse soit versée aux deux semaines, l'allocation moyenne est calculée sur une base mensuelle à partir des montants versés au cours du mois. Par conséquent, l'allocation moyenne sera plus élevée s'il y a trois versements à l'intérieur d'un même mois.
4. Les caractéristiques retenues sont celles au début de la participation à Alternative jeunesse puisque par la suite, elles ne sont pas disponibles pour la majorité des individus.
5. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
6. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
7. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).

Tableau 6

1. Les adultes qui participent à un Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour un mois donné reçoivent une allocation de soutien pour le mois suivant. Le chiffre présenté ici correspond au nombre de participants au PAAS qui reçoivent une allocation de soutien pour le mois traité.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK: Administration régionale Kativik (les adultes prestataires sont aussi dénombrés dans la région du Nord-du-Québec).
5. La région "Central" regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis le mois de mars 2004, les dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique sont regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

Tableau 7

1. Le calcul du taux d'assistance sociale a été revu pour y inclure, avec les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, les participants au Programme alternative jeunesse qui ont une allocation jeunesse. Cette correction du taux d'assistance sociale, rétroactive à avril 2007, fait référence aux 3 programmes d'assistance sociale.
2. La clientèle du MESS localisée au Central n'est pas considérée dans les données régionales car il s'agit plus d'une affectation administrative que régionale. Toutefois, cette clientèle du Central est dénombrée dans les données pour l'ensemble du Québec.
3. Aux fins de calcul du taux d'assistance sociale, les individus qui, pour une même période, étaient prestataires aux programmes d'aide financière de dernier recours et participaient au Programme alternative jeunesse sont dénombrés juste une fois.

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé deux ans et plus sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide de dernier recours supérieur ou égal à 24 mois depuis leur dernière date d'admission à l'aide de dernier recours.

Aide financière de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent. Elle regroupe le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

Allocation de soutien

Aide financière versée par le Ministère aux personnes qui participent au Programme d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'aide sociale).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation de solidarité sociale

Montant versé à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.

Allocation jeunesse

Aide financière versée aux individus qui participent au Programme alternative jeunesse.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires à l'emploi.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi, le second adulte ne présentant aucune contrainte à l'emploi.

Allocation reconnue

Aide financière versée par un tiers (personne, association, société ou organisme) à un prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale et reconnue à titre d'allocation d'aide à l'emploi ou d'allocation de soutien.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'aide sociale).

Clientèle supplémentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du Programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Conjoint sans contraintes sévères

Adulte prestataire du Programme de solidarité sociale qui ne présente pas de contraintes sévères à l'emploi ou pour lequel le dossier ne fait pas mention de ce type de contraintes. Celui-ci est tout de même prestataire du dit programme car son conjoint présente, pour sa part, des contraintes sévères à l'emploi.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'aide sociale ou de solidarité sociale au nouvel adulte prestataire. Par conséquent, certains jeunes peuvent présenter une durée consécutive supérieure à leur durée cumulative.

Enfant à charge

Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour aux programmes d'aide financière de dernier recours.

Participant

Individu qui participe soit au Programme alternative jeunesse, soit à une mesure ou un service d'Emploi-Québec.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée par l'aide financière de dernier recours. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme d'aide sociale.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, que celui-ci soit prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale.

Prestation versée

Aide financière des programmes d'aide financière de dernier recours qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge et pour la TVQ ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus et la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre des programmes de base de sécurité du revenu. La Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme alternative jeunesse

Programme visant, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires des programmes d'aide de dernier recours de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programmes d'aide financière de dernier recours

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

Programme d'aide sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.

Programmes d'assistance sociale

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale et du Programme alternative jeunesse, lequel est implanté depuis du 1^{er} avril 2007.

Programme de solidarité sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement qu'elles requièrent.

Revendicateurs du statut de réfugié

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada. Ce groupe comprend aussi les demandeurs d'asile qui ont été déboutés.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Taux d'assistance sociale

Proportion de la population qui bénéficie d'un des programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme alternative jeunesse. Pour le Programme alternative jeunesse, on considère seulement les participants avec une allocation jeunesse. Pour éviter tout doublement dans le dénombrement de la clientèle des programmes d'assistance sociale, les participants au Programme alternative jeunesse qui, pour une même période, étaient aussi prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont comptabilisés juste une fois.

Types de contraintes à l'emploi

Les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont répartis selon le programme et selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires et contraintes sévères.

Au Programme d'aide sociale :

- Les adultes sans contraintes sont ceux qui ne présentent aucune contrainte temporaire à l'emploi.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.

Au Programme de solidarité sociale :

- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.
- Les adultes sans contraintes sévères peuvent présenter une contrainte temporaire ou encore ne présenter aucune contrainte à l'emploi mais l'information précise sur leur type de contraintes à l'emploi n'est pas disponible dans les systèmes informatiques.

Aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale on retrouve :

- Le programme *Devenir* qui vise à préparer adéquatement des personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à une participation aux mesures des services publics d'emploi et éventuellement à un retour sur le marché du travail. Sauf exception, la durée maximale de participation est de 12 mois.
- Le programme *Interagir* qui vise une meilleure intégration sociale de personnes pour qui l'accès au marché du travail ne peut être envisagé qu'à plus long terme. La clientèle visée est prioritairement celle des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours. La durée de participation est indéterminée et varie selon les besoins des participants.
- Le programme *Réussir* qui vise à faciliter l'accès aux études secondaires professionnelles ou postsecondaires pour des personnes reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi. Elles conservent ainsi leur droit à recevoir une aide financière du Programme de solidarité sociale en supplément du revenu qu'elles obtiendront du régime des prêts et bourses. La durée de participation varie selon la durée des études entreprises.
- Le Programme *Action* qui propose une intervention axée sur la progression socioprofessionnelle des prestataires de l'aide financière de dernier recours éloignées du marché du travail afin qu'ils puissent éventuellement être en mesure d'entreprendre une participation à une mesure d'aide à l'emploi et, ultimement, intégrer le marché du travail et quitter l'aide financière de dernier recours. La participation est d'une durée maximale de cinq ans consécutifs, débutant à partir du 1^{er} jour de participation, et ce, peu importe qu'il y ait interruption avant la fin des cinq ans.

Types de diagnostics médicaux

Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale qui présentent des contraintes sévères à l'emploi sont regroupés selon plusieurs catégories de diagnostics médicaux :

- Contraintes d'ordre visuel;
- Contraintes d'ordre auditif ou au niveau de la parole;
- Contraintes au niveau intellectuel ou de l'apprentissage;
- Contraintes de l'ordre de la santé mentale;
- Contraintes d'ordre physique;
- Autres contraintes (exemple : présence d'une rente d'invalidité, adulte admis en hébergement).